

Société Historique de Tourrettes

Bulletin N°8

Octobre 2014





En couverture une lithographie de HH-Mutschler(1977)

**La SHT serait heureuse de recevoir vos remarques et suggestions.
De même tout témoignage sera le bienvenu.**

Contact : damien.bagarla@orange.fr

Ce fascicule est disponible sur le site WEB de la SHT (<http://shourettesurloup.com>).
La version papier est en vente à la Presse les Violettes au prix de 2 €.

Adhésion SHT, cotisation annuelle 10€



Sommaire

Les receveurs buralistes à Tourrettes page 2



Une curieuse cloche à l'église page 6



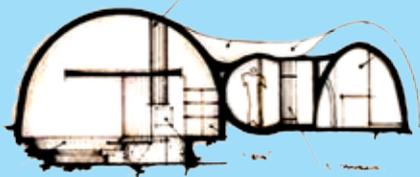
La liaison en autobus Tourrettes-Vence page 8



L'alimentation du bassin de la gare page 12



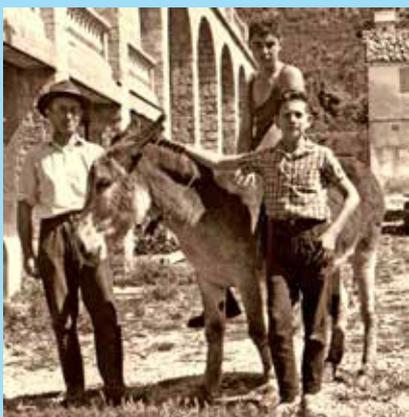
La maison Bulle page 16



Les dernières semaines de Marius Issert page 18



Souvenirs de Courmettes page 20



Editorial

Il y bientôt 2 ans, la Société Historique de Tourrettes voyait le jour.

Bulletin après bulletin, au travers de recherches aux archives départementales, de recueils de témoignages auprès des plus anciens, de collectes de divers documents, photos, articles, nous avons cherché à rapporter des épisodes de l'histoire du village. Ces récits sont notre patrimoine et nous avons plaisir à vous le faire partager. La diffusion de chaque numéro au-delà de la centaine d'exemplaires nous montre l'intérêt porté à cette « petite histoire » certes, mais si importante pour l'identité collective que nous partageons.

Alors nous allons poursuivre nos investigations et nous souhaitons que certains nous proposent soit des thèmes à approfondir, soit des récits qu'ils auraient envie d'écrire.

Merci par avance de vos suggestions.

Le bureau de la SHT.



Les receveurs buralistes à Tourrettes

Le 1er mars 1895, Balthazar Teisseire est commissionné par le Conseiller d'Etat, Directeur général des Contributions indirectes, en qualité de Receveur Buraliste à la résidence de Tourrettes-sur-Loup. Il s'agit d'une création, il ne remplace personne.

Qui est donc ce Balthazar Teisseire? Né à Tourrettes en 1846, il est sous les drapeaux au 56^e régiment d'infanterie depuis le 10 septembre 1867. A la déclaration de la guerre à la Prusse en juillet 1870, il est soldat de première classe depuis le 1er janvier de cette même année. Il participe au conflit au sein du 2^e régiment d'infanterie de Ligne. Blessé par un éclat d'obus à la Bataille de Frœschwiller le 6 août 1870, il est fait prisonnier et interné en Allemagne. Libéré, il est incorporé dans l'armée de Versailles qui va participer à la répression de la commune de Paris en 1871. Il quitte l'armée d'active comme sergent, décoré de la médaille militaire, en 1873. Après quelques mois passés à Tourrettes, il rejoint la gendarmerie au sein de laquelle il va servir pendant un peu plus de 20 ans dans le département des Basses-Alpes.

(Maintenant Alpes de Haute-Provence).

La république, récompensant ses « *bons serviteurs* » et recherchant à placer des « *hommes d'ordre fidèles* » dans les campagnes, il se voit attribuer la charge de receveur buraliste dans son village natal. Avec son épouse il va tenir le bureau de tabac du village jusqu'à sa mort en avril 1922. Sa veuve Annette poursuit l'exploitation du débit et en mai 1922, inquiète d'une éventuelle suppression de la recette buraliste, elle écrit au ministre des finances pour « *solliciter sa haute bienveillance pour sa survivance* ». Sa démarche aboutit, elle se retire mais la charge est reprise par un autre tourrettan.



Balthazar Teisseire dans son uniforme de gendarme (assis à gauche).

Direction générale
des
Contributions indirectes.

Commission
de
Receveur buraliste.



Avant de faire timbrer.

Au Nom du Peuple Français,
et en vertu de l'arrêté du Ministre des Finances
en date du

Le Conseiller d'Etat, Directeur général
des Contributions indirectes

Commissionne M. Teisseire
Balthazar en qualité de Receveur buraliste,
à la résidence de Courrettes sur Loup
arrondissement de Grasse
département des Alpes Maritimes
en remplacement de M.

En conséquence, M. Teisseire
prêtera le serment exigé par les lois et se conformera aux ordres
et instructions qui lui seront donnés; il sera installé par le
Chef de service de l'arrondissement de Nice
qui donnera connaissance de sa nomination aux Maires
des communes formant la circonscription de sa recette.

Au Nom du Peuple Français, le Directeur général
requiert toutes les Autorités de reconnaître, partout où il
appartiendra, M. Teisseire
en sa qualité ci-dessus, et de lui accorder aide, appui et
protection dans tout ce qui aura rapport à l'exercice de ses
fonctions.

Fait à Paris, le premier mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze

Vu pour l'installation
le Directeur

P. le Directeur Général
et par autorisation

Le Directeur

Courvettes-sur-Loup le 5 Mai 1922

222

MINISTÈRE DES FINANCES
- 8 MAI 1922
CABINET DU MINISTRE

Madame Annette Teisseire veuve de Teisseire
Balthazard, Receveur Ruraliste à Courvettes-sur-Loup
Après Mairies
à Monsieur le Ministre des Finances à
Paris

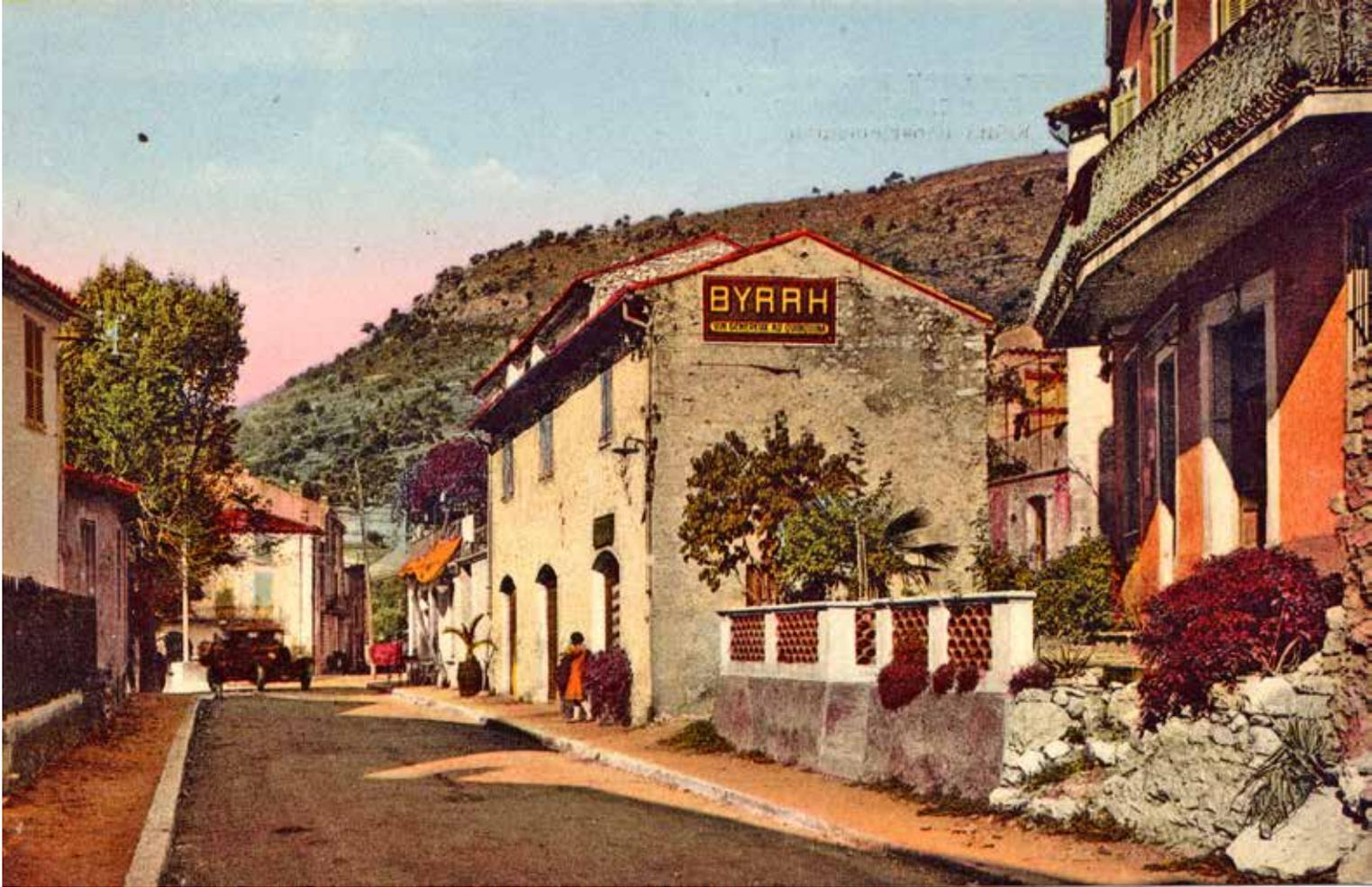
PREFECTURE DES ALPES MARITIMES
ARRIVÉE
16 MAI 1922
CABINET DU PRÉFET

L'Administration des Finances ayant envisagé la suppression
de la Recette Ruraliste de Courvettes-sur-Loup,
j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance
la survivance du débit de tabac de Courvettes-sur-Loup
dont mon mari était titulaire et que nous exploitons depuis
le 1^{er} Mars 1895

Annette Teisseire

Joseph Cresp est un ancien combattant. Grièvement blessé en août 1916, il a été amputé de la cuisse gauche. Pensionné à 80%, il reçoit cette charge. Avec sa femme il va assumer cette fonction, tout en étant sous la surveillance des services de police car il est communiste. Pour ses états de service pendant la guerre il sera décoré de la Légion d'honneur. Après son décès en avril 1955, comme il est célibataire, c'est sa sœur qui continuera ce commerce jusqu'en 1961 et beaucoup de turrettans se souviennent encore de Nathalie chez qui, pendant leur jeunesse, ils allaient acheter des roudoudous ou piquer des bonbons et plus tard chercher leurs premières cigarettes, les P4.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.
Monsieur Teisseire Balthazard
Ex gendarme des Alpes
Décoré de la Médaille militaire,
A Courvettes de France
Département d'Alpes-Maritimes

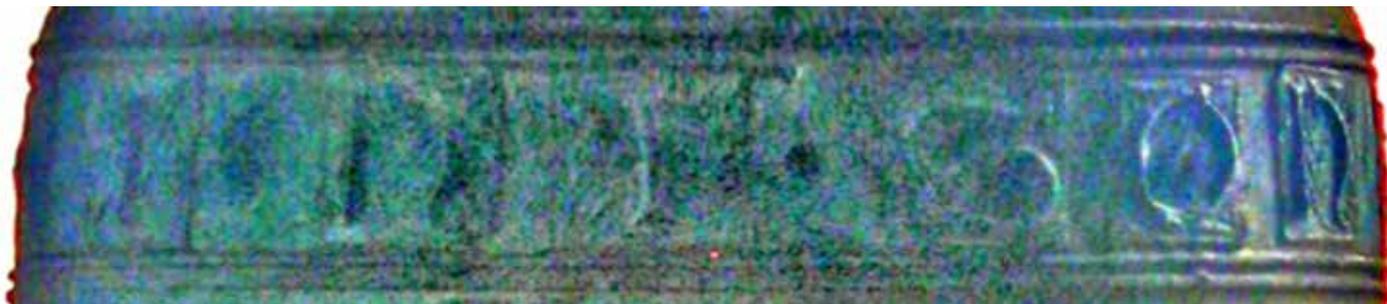


Le bureau de tabac était situé dans la partie d'immeuble sur laquelle apparaît (sur la carte postale) la pancarte publicitaire: BYRRH vin généreux au quinquina

Joseph Cresp



Une curieuse cloche à l'église Saint Grégoire



L'étude épigraphique (1) des inscriptions de la petite cloche de notre église paroissiale, qui serait selon les experts du milieu du XV^e ou du début du XVI^e siècle, laisse accroire qu'elle est sans doute la plus ancienne répertoriée du département.

Deux documents, envoyés par une responsable des archives départementales (2), permettent de présenter cette « curiosité, non seulement ancienne et rare, mais même exceptionnelle, à cause de son style ornementé ».

Mr BLANC écrit en 1875, dans la revue des sociétés savantes de la France et de l'Étranger qu'il existait jadis, à Saint-Martin la Pelote, une chapelle dépendante d'après une tradition locale depuis longtemps accréditée de la commanderie des Templiers de Vence. On découvrit au XVII^e siècle, sous les décombres de ce petit édifice, une petite cloche qui fut transportée dans l'église de Tournettes-Lès-Vence, où elle est encore conservée. Il en précise les dimensions : « la hauteur de la cloche est de 0m47, le diamètre supérieur de 0m28 et le diamètre inférieur de 0m51 ».



Par ailleurs, en septembre 1881 le curé de la paroisse, M. GOURDAN, montre à Mr MOUGINS de ROQUEFORT, membre éminent de la société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, une légende gravée sur la plus petite des cloches de l'église Saint-Grégoire. Cette légende « *Vox Domini. Sonat* » dit en 3 mots, précédés d'une croix tréflée et séparés par des points, que la voix du seigneur

résonne par cette cloche. Les lettres capitales de O, 25 mm de hauteur, remarquables par les ornements feuillagés qui les accompagnent, sont en relief. Il précise que « *A part le V, l'X et le S qui sont romains, les autres lettres ont conservé le forme gothique arrondie* ».

Par ailleurs il est à noter « *une croix trilobée, à branches égales, dont les 4 angles rentrants sont remplis par une petite croix de Saint-André, aux branches terminées par un seul lobe* ».

1-L'épigraphie est l'étude des inscriptions réalisées sur des matières telles que la pierre (on parle alors « d'inscriptions lapidaires »), l'argile ou le métal. Cette science a pour objectif de les dater, de les replacer dans leur contexte culturel, de les traduire et de déterminer les informations qui peuvent en être déduites.

2-Merciements à Hélène CAVALLIE des Archives Départementales

Les ornements que l'on voit dans les coins des encadrements sont figurés par des épis, palmes ou rameaux d'arbres.

En 1883, Mr MONGINS a l'occasion de refaire un examen attentif de certaines lettres de l'inscription;

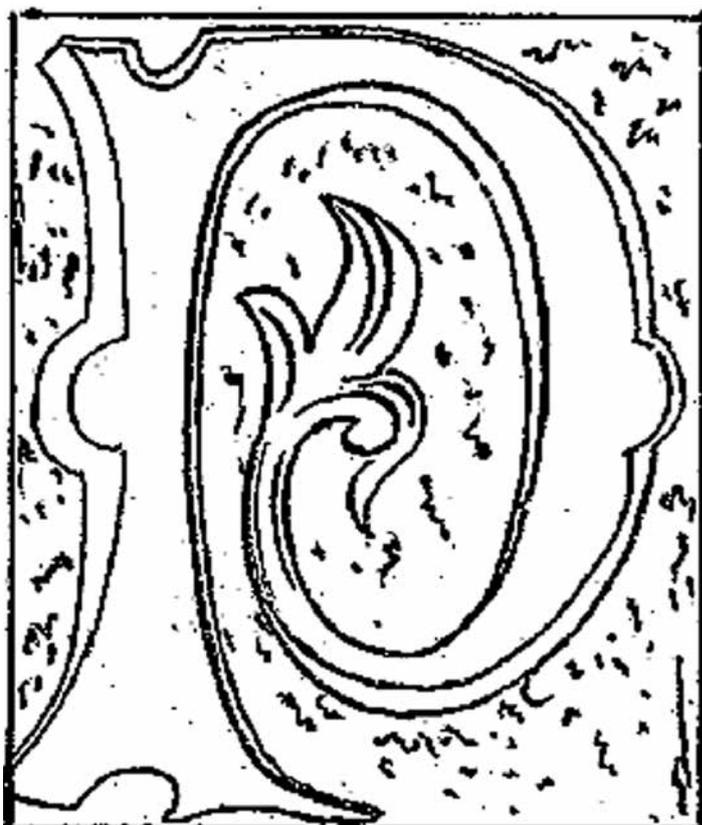
il note en particulier dans l'O ou le M qu'« elles sont représentées à l'aide d'un animal fantastique... anguiforme, avec aigrettes au dos et à la tête et il tient au bout de ses longues pattes les épis ou ramures. »



Dr Mongins de Roquefort, Del



Inscriptions entourant la cloche



Les inscriptions sont façonnées à partir du XV^e siècle, au moyen de caractères de plomb ou de bois, servant à imprimer chaque lettre sur une plaquette de cire. « Par suite de ce procédé, les lettres se trouvent inscrites, chacune dans une petite tablette plus ou moins décorée ». comme le montre le dessin ci-contre.

Bernard Oberto

Ouverture de la liaison en autobus Tournettes - Vence

Au début des années 20, les habitants du village ne disposaient que du «*train des pignes*» pour se rendre à Nice ou Grasse. Mis en service en 1893 par la Compagnie de Chemin de Fer du Sud de la France, ce mode de transport se révélait au fil du temps inadapté aux nouvelles exigences des utilisateurs alors que le nombre de voyageurs et des marchandises était en forte baisse.

Lors du conseil municipal qui s'est tenu au début de l'année 1924, le Maire de l'époque, Monsieur Louis DUHET fait part à l'assemblée du mécontentement de la population qui se plaignait de l'absence de moyen de communication fiable ; il estime que cette situation risquait de mettre en danger le développement économique de notre cité. Dans son exposé il met l'accent sur le fait que les communes environnantes de Vence et du Bar sur Loup étaient dotées du train et du tramway et qu'en plus elles bénéficiaient d'un service régulier d'autobus.

Aux dires du premier magistrat le déclin du chemin de fer pouvait s'expliquer pour 3 raisons :

- la gare était trop excentrée du village (3 kms);
- la rareté des trains et les horaires inappropriés qui ne correspondaient plus à la demande locale;
- le très mauvais état de la route d'accès à la gare (voir article du bulletin n° 1 de la SHT-décembre 2012) qui empêchait la circulation des véhicules automobiles.

Des démarches longues...

A la suite de l'exposé du Maire, le Conseil Municipal décida de prendre la résolution demandant « instamment à l'administration préfectorale qu'une subvention aussi large que possible soit allouée en faveur du service d'automobiles qui relierait directement Tournettes à Vence et ferait profiter notre population des nombreux moyens de transport dont cette ville est dotée ».

Le 6 Mars 1924, Monsieur Alexis Joseph BERMOND, Président du Conseil Général et Maire de Valbonne informait le Maire que la Commission départementale des autobus devait se réunir en préfecture le 10 Mars pour examiner la dite requête.

Trois mois après, le Syndicat d'Initiative de Grasse adressait un courrier au Maire de Tournettes pour connaître son sentiment sur le projet de création d'une ligne d'autobus hebdomadaire reliant Grasse à Vence en passant par Le Bar et le village les mardis et vendredis, jours de marché à Grasse.

Monsieur BERMOND, conseiller général, rappelait le 19 septembre qu'il ferait tout son possible pour obtenir de son assemblée qu'une subvention de 500F par kilomètre soit attribuée à la commune pour couvrir les frais de fonctionnement et d'exploitation de la future ligne d'autobus Tournettes - Vence.

La réponse de la Préfecture n'interviendra que le 4 juillet 1925 et confirmera que le Conseil Général avait bien accordé une subvention annuelle de 500 Francs par kilomètre, soit pour les 5 km 700 séparant les 2 communes, la somme de 2.850 Francs.

A l'époque tout le monde pensait que le problème de la ligne était solutionné et qu'elle pourrait ouvrir rapidement... Hélas, faute d'avoir trouvé une entreprise qui accepte la concession le projet sera retardé d'une année et il faudra attendre le début de l'année 1928 pour qu'une solution soit enfin trouvée.

....Qui débouchent finalement sur une mise en service efficace.

Entre temps et à la suite des nombreuses interventions des Maires et des Conseillers Généraux concernés, la ligne Grasse - Vence avait été mise en service le 16 janvier 1928 et confiée à Monsieur Alfred DONNEAUD, autocariste, dont l'entreprise était domiciliée à Barcelonnette dans les Basses-Alpes (de nos jours les Alpes de Haute-Provence).



Etablissements DONNEAUD à Barcelonnette

- RAPIDE GAP-BARCELONNETTE -
SERVICE DES EXCURSIONS EN AUTO-CAR. LOCATION D'AUTOMOBILES

Messageries de Barcelonnette

TRANSPORTS AUTOMOBILES
GRANDE ET PETITE VITESSE
POSTAUX

GARAGE ALPIN

ATELIER DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
Représentation des meilleures Marques d'Automobiles Françaises

ESSENCE - BENZOL - HUILE - GRAISSE
PNEUS - BANDAGES

VENTE - ÉCHANGE - LOCATION
RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
DONNEAUD-FRÈRES BARCELONNETTE

TÉLÉPHONES :
BUREAU 0.30
BARCELONNETTE GARAGE 0.09
GAP 0.26

DONNEAUD FRÈRES

Place Manuel, BARCELONNETTE (Basses-Alpes)
R. C., No 219

Le 14 Mai 1928

Monsieur le Maire
de Courrettes / Coup (A. 4. 5)

Monsieur le Maire,

Je reçois à l'instant votre estimée
du 14 Mai.

Je suis bien accablé par la subvention
Versu-Courrettes à cause de la gratification supplémentaire
que vous me promettez pour le service de Grasse
Comme vous me l'avez indiqué de vive voix il
faudrait que cette subvention me soit octroyée
à partir du 16 Janvier, jour où le service de
Grasse a commencé

Je vous serais obligé de faire le nécessaire
pour que le cahier des charges et la convention
soient prêts à bref délai. Dès qu'il ne
manquera que ma signature pour que tout
soit régularisé, vous seriez bien aimable

Je prie de vous assurer dès que les pièces nécessaires à la subvention
seront entièrement faites de façon que le tout soit
liquidé rapidement.

À bientôt donc et
reuzez Monsieur le Maire l'assurance de
ma respectueuse considération

A. Donneaud





Ce dernier donna également son accord à Monsieur Albert DUHET le 14 mai pour assurer la ligne Tourrettes – Vence, sous réserve toutefois de pouvoir bénéficier de la subvention qui avait été accordée en 1925 par le Conseil Général.

La ligne fut officiellement mise en service le 1er juillet, soit près de cinq années après le début des démarches. Le cahier des charges, signé le 30 juillet entre Messieurs DONNEAUD et BENEDETTI, Préfet des Alpes Maritimes, précise les points suivants :

- la ligne de Tourrettes à Vence empruntera le « Chemin de Grande Communication n°36 » (CG 36, désormais la RD 2210) ;
- le transport sera réservé aux voyageurs, aux bagages et marchandises. Le concessionnaire assurera également la messagerie postale ;
- les autobus devront avoir une capacité de 12 passagers et 500 kg de marchandises ;
- sur le parcours la vitesse devra dépasser les 15 km/h et ne pas excéder les 25 km/h ;
- les prix seront les suivants : 0,20 centimes par place et par km avec un minimum de perception de 1,40 F. Les enfants de moins de 5 ans n'auront rien à payer; ils devront par contre rester assis sur les genoux des parents.

Le Conseil Municipal décida d'accorder le 30 juillet à Monsieur DONNEAUD une subvention d'un montant de 2.500 Francs en complément de la subvention du Conseil Général votée en 1925. Cette subvention municipale sera versée jusqu'en 1934, date à laquelle la municipalité estimera que son maintien n'était plus justifié pour deux raisons :

- la ligne Vence - Tourrettes - Grasse connaissait une forte fréquentation qui lui assurait largement sa rentabilité;

- les finances de la commune étaient au plus bas et ne lui permettaient plus de subventionner la ligne.

L'ouverture de cette ligne permettait désormais aux voyageurs venant de Tourrettes de prendre le matin une correspondance à Vence pour se rendre à Nice et vice versa en fin d'après-midi pour le retour à Tourrettes.

Il est à signaler qu'à l'époque les chauffeurs devaient être porteurs outre du certificat de capacité, d'un certificat de bonnes mœurs délivré par le maire de la commune de son domicile.

Pour remiser ses véhicules Monsieur DONNEAUD fait édifier en 1932, sur une parcelle de terrain acquise des époux MALLET, un local à usage de garage .A l'origine ce terrain servait de plateau sportif pour le jeu de paume .De nos jours ce local est devenu l'atelier du garage d'Alain SARTORY.

A la suite d'une augmentation des tarifs, de 0,20 à 0,25 centimes le km, le nouveau maire de Tourrettes, Monsieur Adolphe AUGIER, estimant cette augmentation injustifiée adressa au Président de Conseil Général le 28 février 1936 une réclamation lui demandant d'intervenir auprès de l'exploitant afin qu'il baisse ses tarifs et les ramène au prix de 0,20 centimes le km, tel que cela était prévu dans l'avenant au marché du 21 Mars 1934.

Tout rentrera dans l'ordre et le 24 juin l'ingénieur de l'arrondissement du sud-ouest du département des Alpes-Maritimes adressera une missive au maire du village pour le rassurer et lui indiquer que le concessionnaire acceptait de revenir au prix initial.

Durant la seconde guerre mondiale le transport par autobus connaîtra un net recul faute d'approvisionnement en carburant. Cette situation profitera au chemin de fer jusqu'au 27 Août 1944, date de la destruction des ponts par l'armée allemande, qui marquera la fin définitive de la ligne de chemin de fer reliant Nice à Grasse. A l'issue de la guerre les autocars reprendront à nouveau leur service et Monsieur DONNEAUD arrêtera l'exploitation de la ligne qui sera reprise par la Société des Transports Autocars Côte Azur Vallée du Loup (la TCAVL) et la Société Automobile de Provence (la SAP).

Peu de temps après le fils de Monsieur DONNEAUD, également prénommé Alfred et plus familièrement appelé « Doudou », exerça pendant de nombreuses années la profession de chauffeur de car au sein de la TCAVL.

Philippe Bensa

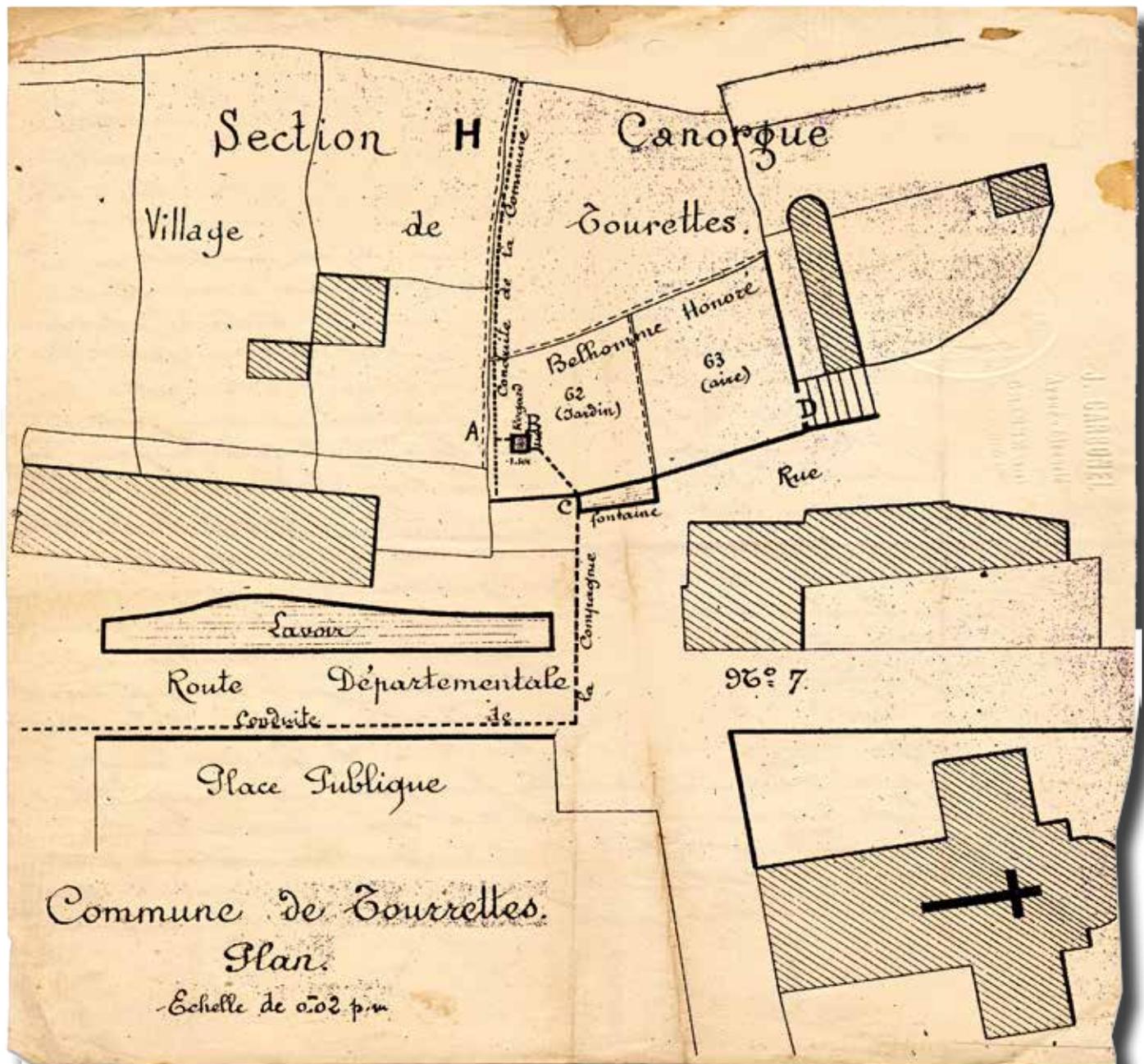
Alimentation militaire du bassin de la gare de Tournettes

En 1893, au moment de la mise en service de la ligne du Chemin de fer du sud de la France (CFSF) reliant Nice à Meyrargues, toutes les gares n'étaient pas desservies en eau pour alimenter le matériel roulant. Ainsi sur le trajet Nice-Grasse, seules les gares de Vence et de Tournettes étaient dotées de cet équipement.

En ce qui concerne la gare de Tournettes, un bassin de 300 m³, comportant 3 grues hydrauliques assuraient le ravitaillement en eau des locomotives.

En 1896, une décision ministérielle mettait en demeure la CFSF de réaliser des travaux pour les convois militaires, à savoir la construction d'une voie supplémentaire pour permettre le croisement des trains et la création d'une alimentation en eau à usage strictement militaire.

A l'époque les maisons du village n'étaient pas encore desservies en eau potable, seule la fontaine qui se trouve au niveau du lavoir couvert permettait à nos anciens munis d'un broc ou d'une bassine de s'approvisionner pour leur usage domestique. La fontaine située à côté de l'abri bus ne sera mise en service que le 22 juillet 1922.



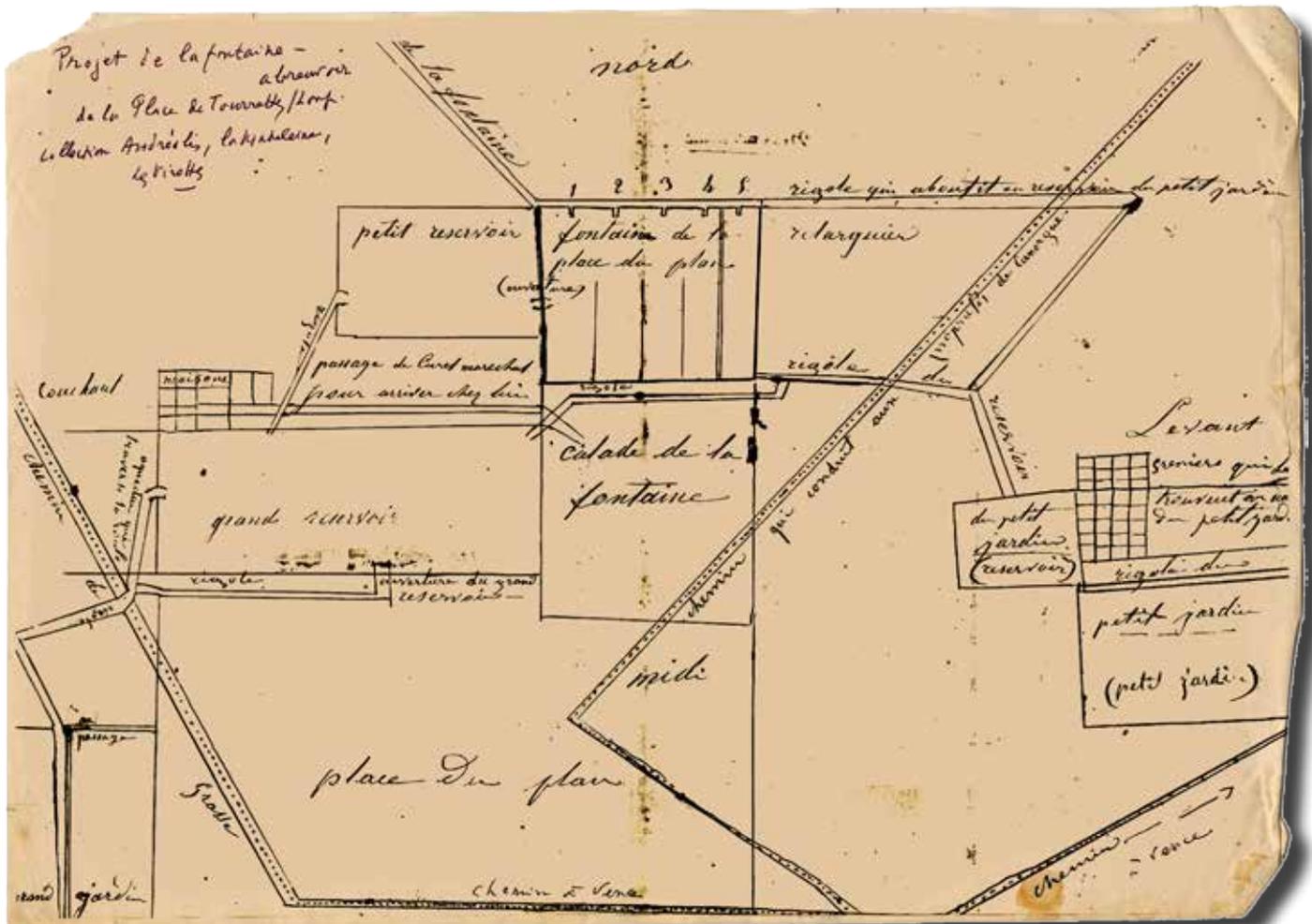


Pour réaliser cette conduite militaire, la CFSF a du négocier une convention de servitude de passage avec le propriétaire du terrain Monsieur Honoré BELHOMME comme l'explique le plan parcellaire. Cette convention prévoyait que le propriétaire cédait à la CFSF une surface de terrain d'environ de 2 m² pour installer un regard de manière à capter l'eau sur

la conduite communale et un droit de passage afin de permettre à ses agents d'accéder à tout moment pour actionner les vannes et assurer les éventuelles réparations.

En contre partie Monsieur BELHOMME touchait une indemnité de 600 francs pour le droit de passage et la servitude perpétuelle.

Philippe Bensa



Chemins de fer du Sud de la France

Ligne de Meyrargues à Nice

Alimentation militaire
de la Station de Courrettes.

Convention

Entre les soussignés :
Monsieur Belhomme, Honore, propriétaire
demeurant à Courrettes (alpes. 18^{me} arr.)

d'une part ;
Et Monsieur Ferré, Pierre, Ingénieur, Chef
des Services Techniques à la Compagnie des
Chemins de fer du Sud de la France, demeurant
à Draguignan et agissant au nom de ladite
Compagnie, Société anonyme dont le siège est à
Paris, 66, Rue de la Chaussée d'Antin et sous
réserve de l'approbation du Directeur et du
Conseil d'Administration,

d'autre part ;
Il a été convenu et arrêté ce qui suit :
La Compagnie des Chemins de fer du Sud de
la France pour les travaux d'adduction d'eau au
bassin d'alimentation militaire de la Station de
Courrettes approuvés par Décision Ministérielle du



au point A du
général sur celle de
située dans la parcelle
Section H, quartier
M^r Belhomme Honore
à un regard en
deur et 1,44 de largeur
en, dans lequel ont été
œuvre de la conduite.
une vend à la Compagnie
de la France la
mètres carrés, dix centimètres
et moyennant la somme
le comprend l'indemnité
de triple fonds du passage
sa parcelle N^o 62.

Monsieur Belhomme remettra à la
Compagnie des Chemins de fer du Sud de la France
une clé de la porte du jardin située au point D
du plan, afin de permettre à ses agents de se
rendre, en traversant les parcelles N^{os} 63 et 62, à toute
époque de l'année, ainsi bien le jour que la nuit,
au regard de la prise d'eau pour faire la manœuvre
des robinets et pour effectuer les réparations qui
pourront, dans l'avenir, être nécessaires au regard
et aux conduites. Monsieur Belhomme n'aura
jamais rien à réclamer pour les dommages qui
pourront être causés à sa propriété par le fait



COMPAGNIE
DES
CHEMINS DE FER DU SUD DE LA FRANCE

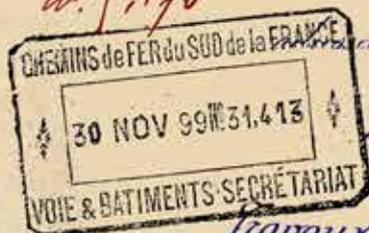
Q31 B

Conseil d'Administration

Séance du 17 Novembre 1897

AMPLIATION des décisions du Conseil d'Administration

n^o S. 170



présentée à Monsieur Ferrié

Réseau d'Intérêt Général

Travaux Militaires - Alimentation de la station de
Fourvettes.

Approbation de la Convention à passer avec M. Belhomme,
propriétaire à Fourvettes pour le passage dans sa propriété de la
canalisation de l'alimentation militaire.

Le Conseil, sur la proposition du Directeur, approuve
le projet de Convention à passer avec M. Belhomme, Honoré,
propriétaire à Fourvettes, en vue de régler les conditions du passage
dans sa propriété de la canalisation de l'alimentation militaire
de la gare de Fourvettes.

Une somme de six cents francs, avec intérêts à
3% depuis le 1^{er} février 1898, sera versée à M. Belhomme,
pour droit de passage et indemnité de servitude perpétuelle
à cet effet.

La maison bulle

« Pour moi, l'architecture n'est pas une profession, c'est une façon de vivre. Il y a des architectes généreux qui font une architecture généreuse, des architectes mesquins qui font une architecture mesquine et des architectes débiles qui font une architecture débile. Je suis peut être dans cette catégorie ! » Antti Lovag

Antti Lovag

La Maison Bulle est un concept architectural datant des années 1960. Antti Lovag, né en 1920 en Hongrie, a étudié la construction navale et la construction mécanique en Suède, avant d'étudier l'architecture en France où il s'installe en 1947, après avoir vécu en Turquie, en Finlande, en Suède et combattu comme aviateur lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Après des premières recherches dans les années 1950 aux côtés de Jean Prouvé ou Vladimir Bodiansky, il s'installe en 1963 sur la Côte d'Azur et démarre sa collaboration avec Jacques Couëlle pour lequel il réalise de nombreuses maquettes de coques et autres bulles, selon différentes techniques.

La maison Gaudet

Il développe ensuite à Tourrettes-sur-Loup, de 1969 à 1989, sa première maison bulle, la «Maison Gaudet » -du nom de son propriétaire Antoine Gaudet spéculateur en bourse et passionné par les progrès de la technologie moderne et par l'architecture en voile de béton-, appelée aussi « maison du Rouréou », nom du lieu dit au 671 route du Caire.

Un village de Schtroumpfs ou une taupinière géante? Des nids de coucous ou un meeting d'OVNIs en provenance de quelque planète lointaine ? D'étranges visages aux yeux globuleux ou, mieux, des rondeurs féminines affriolantes : des seins, des ventres, des fesses ?

Les oppositions virulentes et les nombreuses difficultés techniques font que la construction n'est réalisée que tardivement. Le chantier d'agrandissement permanent durera une vingtaine d'années et servira de modèle au Palais Bulles de Pierre Bernard à Théoule-sur-Mer, acheté après sa construction en 1992 par le couturier Pierre Cardin.

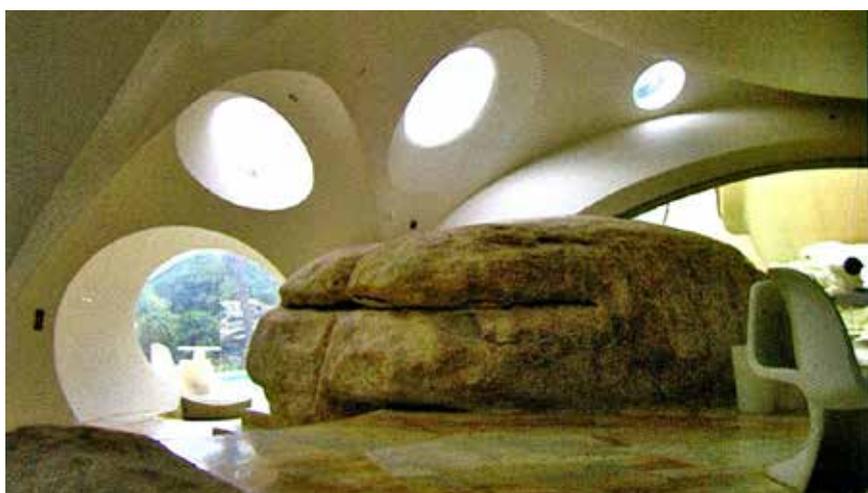


C'est l'un des rares exemples de bâtiments contemporains, inscrits aux monuments historiques par le Ministère de la Culture en 1998, et la seule construction du village à être classée. L'ensemble est une imbrication complexe de demi-sphères reliées par des tuyaux de communication, le tout sans plan régulier. Les bulles sont formées d'une armature légère auto-portante servant de support à un voile de béton projeté. La recherche de forme pratique conduit à l'élimination des angles et à la conception d'espaces centrés, favorables à la vie de groupe. Les perspectives intérieures non linéaires créent une impression d'ampleur. La maison épouse le relief et se répand dans les anfractuosités des roches ; elle disparaît dans la nature environnante.

Antti Lovag a habité longtemps sur les hauteurs de Tourrettes-sur-Loup, dans une petite bulle-maquette expérimentale à l'échelle 1 de la Maison Antoine Gaudet de 50 m² qu'il s'était construite à la fin des années 1960 pour être près du chantier de la maison qu'il édifiait pour le propriétaire du terrain. Personnage controversé, il reste un architecte anticonformiste certes mais aussi exceptionnel et hors normes qui aura marqué son temps.

Il s'est éteint le 27 septembre de cette année dans sa maison prototype, où il a passé ses dernières années à développer de nouvelles techniques de construction.

Bernard Oberto



Plan de situation-Feutre et crayon graphite



Les dernières semaines de Marius Issert

Le 10, le sergent **Marius Issert**¹ du 141^e RI est tué à l'ennemi à Lisle-en-Barois (Meuse)

Né à Tourrettes en 1891, il venait de terminer début 1914 comme caporal après avoir effectué, juste avant sa libération, un stage à Joinville-le-Pont à l'École militaire de gymnastique et d'escrime. Instituteur, il avait retrouvé son poste.

Le 31 juillet, il écrit à sa belle-sœur :

« je suis assez occupé ce matin avec le professeur principal à cause du départ des élèves. J'ai attendu ce matin comptant vous donner des nouvelles plus rassurantes mais cela n'est guère possible. La France fera tout son possible pour rendre la guerre inévitable mais elle y sera probablement contrainte. Je m'attends à chaque instant à être rappelé à Marseille. En cas de mobilisation je resterai au moins trois jours au dépôt pour attendre les réservistes et compléter les cadres... je vais écrire quelques mots à Tourrettes car je suppose maman bien inquiète. »



Marius Issert

Comme il le présentait, il rejoint le dépôt du 141^e régiment d'infanterie et très vite son unité va faire mouvement. Le 6 août, à 16 heures, le Colonel Chartier commandant le régiment passe dans la cour de la caserne Saint-Charles la revue des 3 bataillons du 141^e RI. En termes élevés et d'une voix forte, il exhorte ceux qui vont partir vers la frontière à faire complètement leur devoir envers la patrie. Dans un silence impressionnant et religieux, officiers, sous-officiers et soldats écoutent les mâles paroles de leur chef. Puis la musique joue la Marche Lorraine et la Marseillaise.

Le régiment quitte Marseille en 3 trains le 7 matin, le débarquement a lieu à Vezelise (Meurthe-et-Moselle) dans la nuit du 8 au 9. Pendant un mois le régiment va participer aux opérations en Lorraine. La situation générale devenue très critique, le 141^e RI bascule pour participer à ce que l'histoire retiendra sous le nom de bataille de la Marne. Dans sa dernière lettre à ses parents il écrit *« nous quittons la Lorraine après avoir pénétré en Allemagne et nous sommes dirigés sur un point encore inconnu. »*

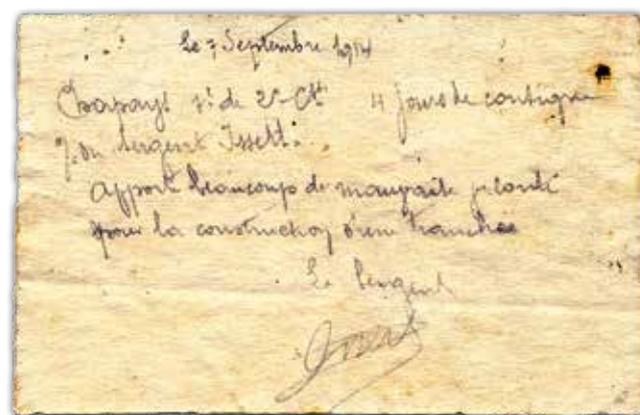
Il donne des nouvelles d'autres soldats connus de sa famille qu'il a pu obtenir au gré des rencontres avec d'autres :

« Cresp et Lecoq ont été blessés et faits prisonniers en Allemagne. Blacas de Vence est en bonne santé, Payan un client de la Colle également. » Il termine sa lettre rapidement car

« je vous écris pendant la marche et le temps me manque », c'est au crayon à papier que ces phrases s'inscrivent sur le papier. Ses derniers mots *« je vous embrasse tous très fort et à bientôt il faut l'espérer »*².

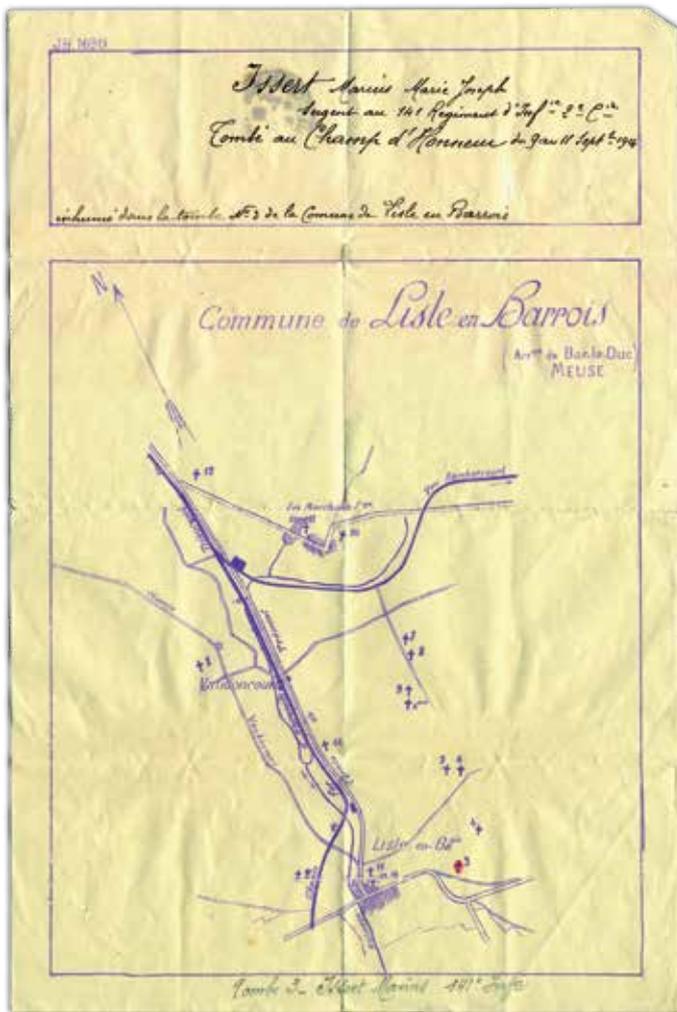
Le 7 septembre il sanctionne l'un de ses hommes de 4 jours de consigne pour le motif suivant :

« Apporte beaucoup de mauvaise volonté pour la construction d'une tranchée ».



⁽¹⁾ Il avait été promu sergent le 25 août 1914 à la suite des premiers engagements.

⁽²⁾ Fonds famille Bensa/Rico



Le 10 un bataillon du régiment est établi sur les hauteurs de Condé et surveille le défilé de Lisle-en-Barois.

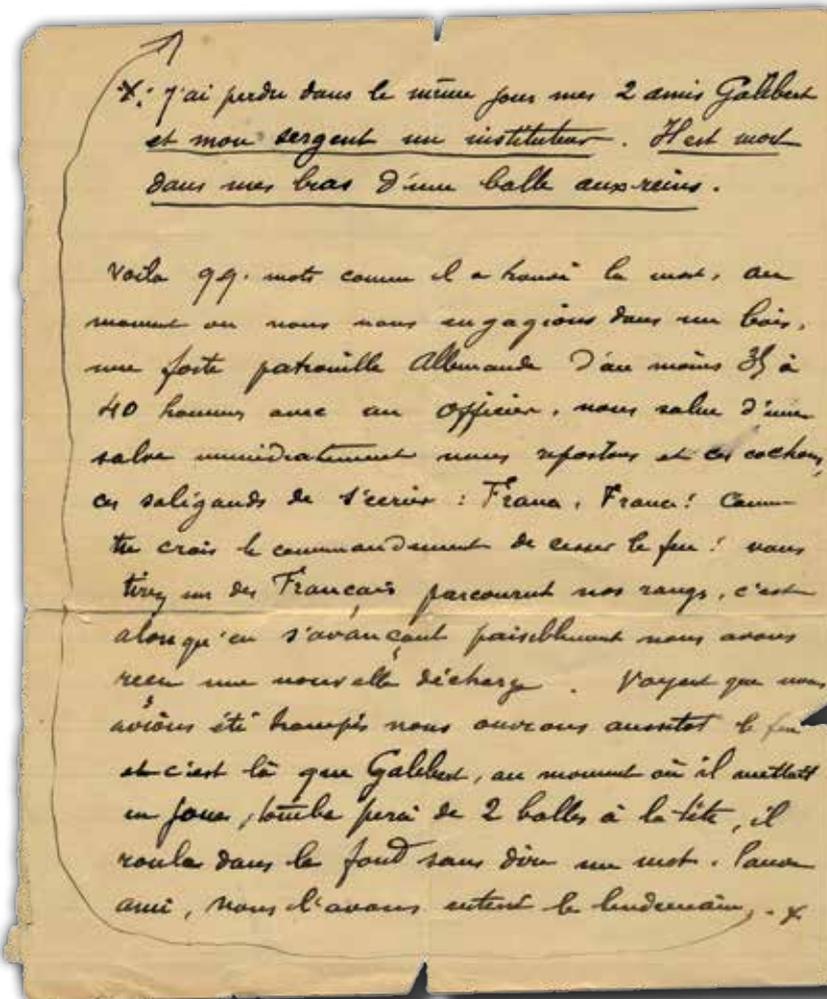
Deux témoignages obtenus par ses parents en novembre relatent sa mort au combat

« j'ai perdu dans le même jour mes 2 amis Galibert et mon sergent un instituteur. Il est mort dans mes bras d'une balle aux reins ».

Le second est indirect :

« je vais vous dire ce que j'ai appris par ses camarades qui étaient sur la même ligne que lui le 13 septembre.²¹ La section d'Issert était alors en tirailleur sur une crête et était un point de mire magnifique. C'est alors qu'il fut atteint par une balle aux reins lui perforant la rate, il tomba à genoux et demanda qu'on le panse, le sergent Mariand qui était à ses côtés se déplaça et allait commencer à le panser quand il rendit le dernier soupir. Sa blessure était trop grave, il ne dit pas grand-chose, seulement qu'il était blessé au ventre, il n'a pas souffert. L'action était si vive qu'il a fallu se retirer, les morts et les blessés couvraient le sol.⁴»⁵

Le sergent **Issert** se verra conférer la Médaille Militaire à titre posthume⁶.



(3) La fiche réglementaire indique le 10 comme date du décès.

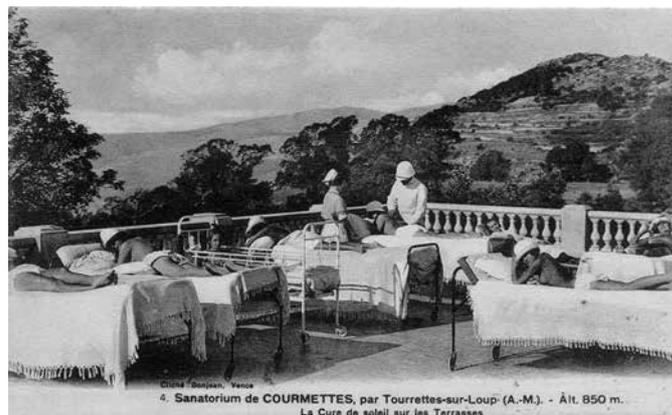
(4) Idem (5)

(5) En 2 jours les pertes du 141 RI furent de 16 tués, 128 blessés et 29 disparus.

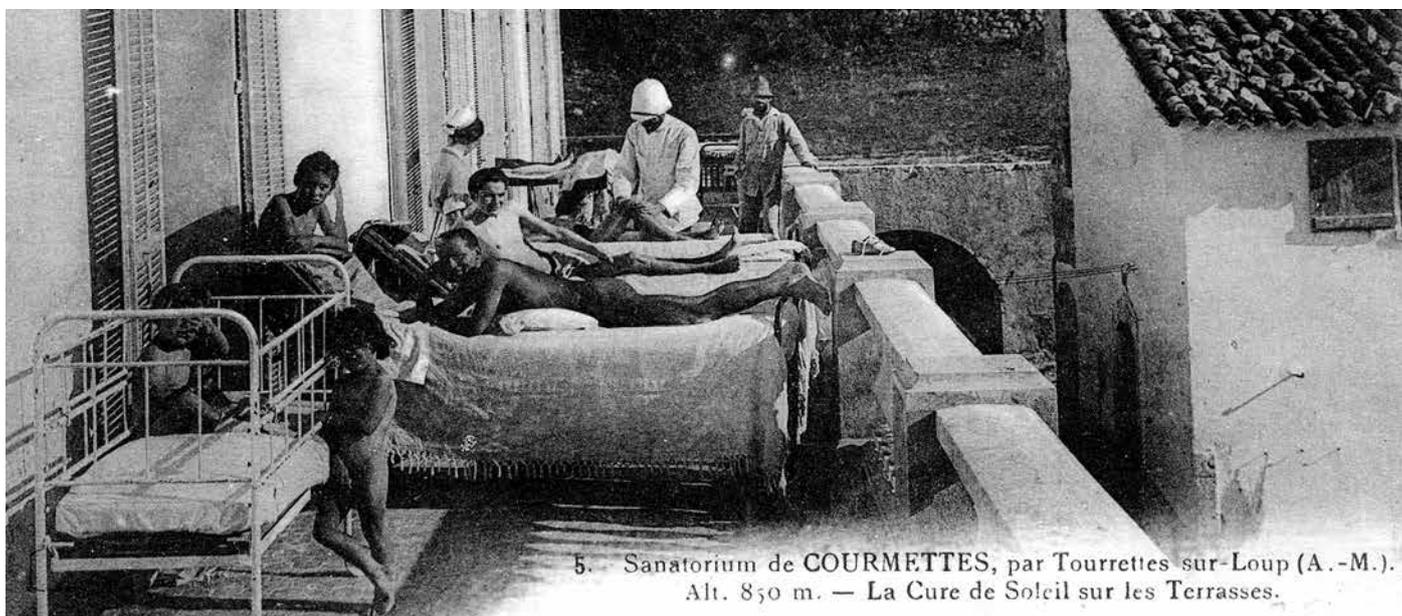
(6) Journal Officiel du 11 mai 1922

Le domaine des Courmettes

Le sanatorium de 1917 à 1929



4. Sanatorium de COURMETTES, par Tourrettes-sur-Loup (A.-M.). - Âlt. 850 m.
La Cure de soleil sur les Terrasses.

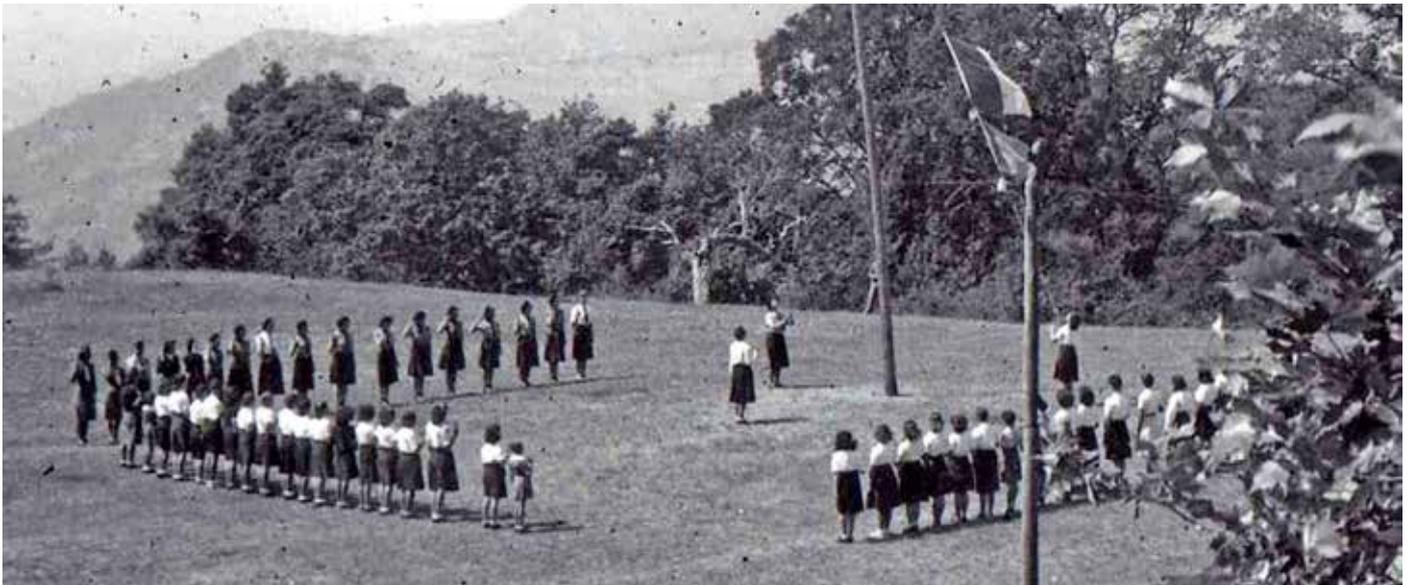


5. Sanatorium de COURMETTES, par Tourrettes sur-Loup (A.-M.).
Alt. 850 m. — La Cure de Soleil sur les Terrasses.

Le fermage à partir de 1934



La Fédération Française des Eclaireuses 1937-1965

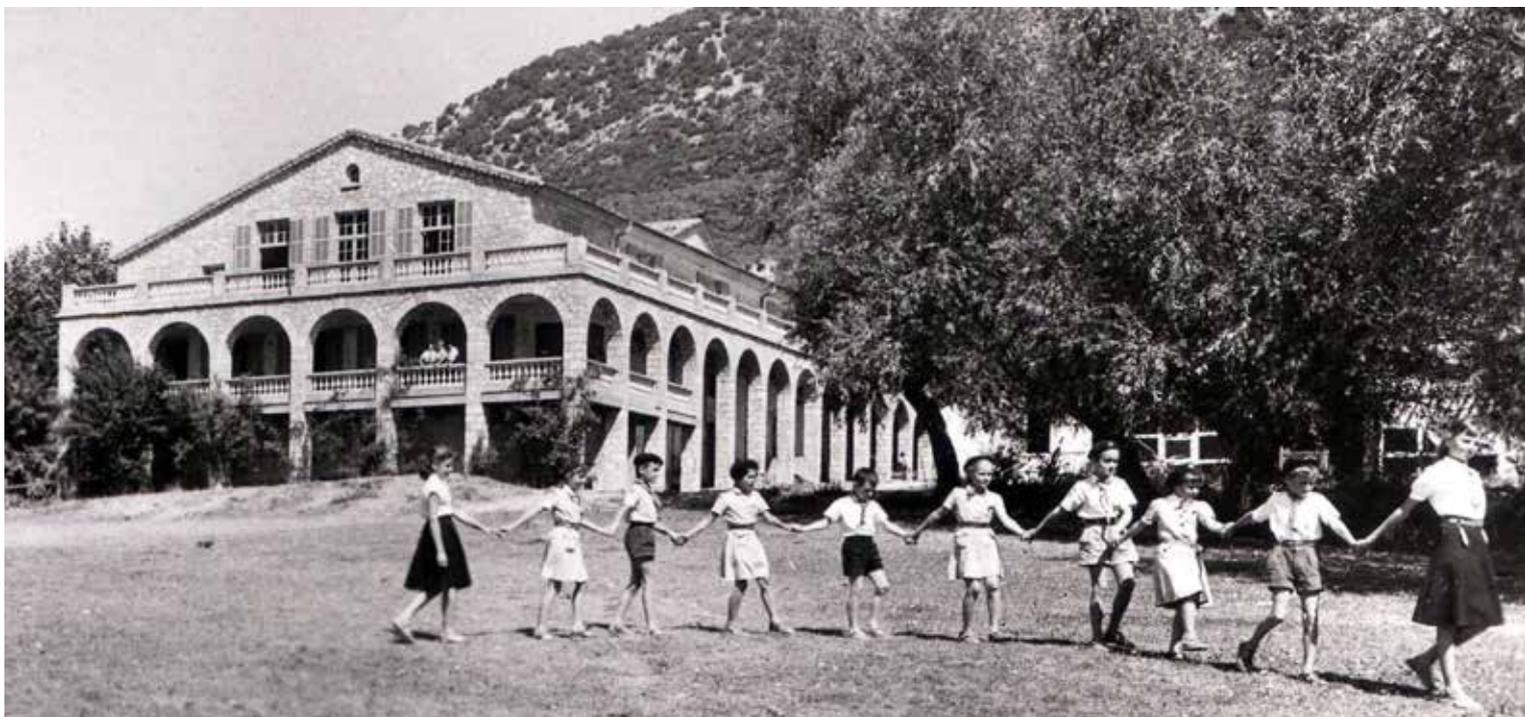


L'alambic de la FFE



Centre d'apprentissage agricole pour jeunes filles

Les Colonies de vacances 1960-1972



Editions précédentes



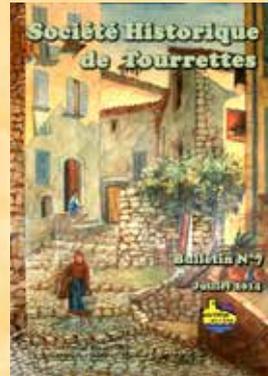
Les conscrits de l'an XIV
André Chenier à Tourrettes
Chute d'un cycliste
Contentieux entre la mairie et la CSF
Le trésor
Au château dans les années 50
La seconde guerre mondiale
Reconnaissez-vous vos grands-mères
ou arrières grands-mères
Albert Cresp



Le rattachement du Pont-du-Loup
et des Valettes à Bar-sur-Loup
Histoire du patrimoine religieux
Des arrêtés municipaux,
... rien ne change vraiment
Le garde champêtre dans les années 60
Il y a 120 ans : Tourrettes change de nom
Il y a 35 ans : Pas facile de téléphoner



Chroniques 1939-1944
Tourrettes (Poésie)
La mort d'un poilu
La volonté d'un homme
Faits divers à Tourrettes en 1911
Jeu des sceaux
La pétanque en images



La tour de l'horloge
Les croix de mission
Les bagarres entre jeunes
Les faits divers à Tourrettes
Souvenirs d'élections



Le retour à la paix, 1944-1948
La fête de la Madeleine autrefois
L'amélioration des liaisons routières
Supplique du bon peuple de
Tourrettes
L'artisanat à Tourrettes vers 1950
Un témoignage
Une visite du château en 1914
Le basket à Tourrettes



Tourrettes et les armées du Roy
Historique de la route Grasse Vence
Les Tourrettans et la guerre
d'Algérie
Histoire d'écoles
Une visite du château en 1914 (II)
Pont-du-Loup et Tourrettes
La cueillette de la fleur d'oranger
Trophées de chasse



Qui habite le château en 1834 ?
La route de Grasse-Vence (fin)
Guerre d'Algérie (fin)
Une visite du château (fin)
Mais où est l'âne ?
La neige au village



<http://shtourrettesurloup.com>



Editeur
Société Historique de Tourrettes

Graphisme et mise en page : Claude Wucher